Affaire Florent Grégoire (2016) : un ingénieur français disparaît en Andorre… Ichsanna Samba Rukmi Widhyastuti, globe-trotteuse australienne d'origine indonésienne, écope de 20 ans de prison pour meurtre

27/09/2025 à 0h04



Florent Grégoire, ingénieur en informatique, n'a plus donné signe de vie depuis le 12 septembre 2016, date à laquelle il a été vu sortir d'une auberge en Andorre avec un simple sac à dos.

« Au bout de ces années d'enquête et cinq jours de procès, aucun élément ne peut accréditer la thèse du suicide. Encore moins celle d'une disparition volontaire », a affirmé l'avocate générale, regrettant que l'accusée ne cesse de « s'enferrer dans les mensonges, le déni et les manipulations ».

De nationalité australienne, née en Indonésie en 1960, cette dernière a été arrêtée en 2019 à l'aéroport Paris-Charles-de-

Gaulle et est détenue depuis lors. (…)

Elle avait rencontré Florent Grégoire en novembre 2015 dans une auberge de jeunesse bordelaise. L'enquête évoque « un voyage en commun en Espagne » quelques semaines plus tard.

Après la disparition du jeune homme, l'accusée, qui logeait dans la même auberge, en Andorre, ne s'en est inquiétée qu'une semaine plus tard, a souligné l'avocate générale. Elle va alors « fomenter une mise en scène de la petite amie éplorée », a dénoncé Claire Loumadine, faisant référence à « ces meurtriers qui participent aux battues citoyennes, à l'image de Jonathann Daval ».

Le Télégramme

« La théorie, c'est qu'elle a tué Florent Grégoire dans un contexte de jalousie insupportable », rappelle l'avocat de la défense, Simon Despierre. (…)

Le mode opératoire n'existe pas. « Le puzzle est incomplet », concède Claire Loumadine. Peu importe, la conviction est totale du côté de l'accusation, malgré quatre jours d'audience « sans avancée significative. » C'est un regret : « Je voulais que la famille de Florent Grégoire sorte de cette audience avec la réponse à cette question lancinante : où est le corps ? » Elle restera suspendue. « Je vous en veux, Madame, de ne pas dire les choses ! » (…)

Une femme « menteuse » et « manipulatrice », selon les experts, capable de créer des faux comptes sur les réseaux sociaux pour « faire croire que le jeune homme était vivant. » Une femme décrite aussi comme « un esprit criminel », « guidant les enquêteurs vers de fausses pistes (…) »

Ouest France

Cette femme « un peu folle » tenait des propos « incohérents » et « contradictoires » et avait créé des faux comptes sur

Facebook. « Mon collègue a reçu un mail de Florent, s'il vous plaît laissez-le tranquille : il est encore vivant, il est au Royaume-Uni », avait par exemple écrit l'accusée sous une fausse identité. (…)

L'accusée disait pourtant « ignorer » qu'il y avait eu de « très importants retraits d'argent » sur le compte bancaire de Florent Grégoire depuis sa disparition, et avait affirmé que le jeune Français « travaillait pour la DGSE », qu'il était d'ailleurs « caché par les services secrets » et qu'elle en était elle-même « la cible ».

Elle était en effet née un 13 novembre, qui est « le jour des attentats du Bataclan »… Ses déclarations « fluctuantes » et « infirmées par beaucoup de témoins » avaient donc conduit le juge d'instruction à la mettre en examen pour « meurtre ». (…)

Condamnée ce vendredi 26 septembre 2025 à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Loire-Atlantique (…) aussi fait l'objet d'une interdiction du port d'arme soumise à autorisation administrative pendant quinze ans et d'une interdiction définitive du territoire français. Sur le plan civil, elle devra verser 98.000 € de dommages et intérêts aux proches de Florent Grégoire. (…)

Actu.fr